Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901706-20260413-DE2126-DE

# DELIBERATION

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en séance ordinaire le 7 avril 2026, se sont réunis le lundi 13 avril 2026 à 20 heures 30 à la Mairie - salle du Conseil municipal - sous la Présidence de Benjamin MAUCCI, Maire.

**Étaient présents :**
Benjamin MAUCCI, Yvon TROADEC, Diane GAYET, David MATHIE, Christiane LE BERRE, Iwan LE CLECH, Hélèna LE FLOC'H, Noël LE DREZEN, Jean Paul LE DANTEC, Erick SCWHARTZ, Dominique PLOUZENNEC, Isabelle BOUEDEC, Catherine SEGUIN, Sylvie RICHARD, Frédéric ANCIEN, Linda KERBERENES, Simon LAMBERT, Géraldine LE ROY, Germain GUICHAOUA, Benoît LAGOUTTE-LOISEL, Jérôme LECOMPTE.

**Absents ayant donné pouvoir :**

| | | |
|---|---|---|
| Jérôme LE BELLEC | à | Erick SCWHARTZ |
| Arnaud PLATEL | à | Diane GAYET |
| Natacha DEZILES | à | Hélèna LE FLOC'H |
| Édith LE BORGNE | à | Germain GUICHAOUA |
| Liliane BRUNET | à | Benoît LAGOUTTE-LOISEL, |
| Marine GOURLAY | à | Jérôme LECOMPTE |

**Nombre de conseillers :** - en exercice : 27
- présents : 21
- votants : 27

Secrétaire de séance : Yvon TROADEC

## DE2126 – Désignation des représentants auprès du SDEF

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique agissant en lieu et place des communes et EPCI membres. Le SDEF exerce aussi des compétences optionnelles (réseaux de distribution de gaz, de communications électroniques, d'éclairage public, de chaleur et/ou froid). Le SDEF a aussi développé une expertise en matière de transition énergétique.

Le conseil municipal doit désigner ses représentants au SDEF au nombre de 2 titulaires et 2 suppléants. Ces élus seront appelés à siéger dans les comités territoriaux mais aussi au sein des collèges électoraux (10 collèges électoraux sur le Département). Les élus de Plomelin siégeront dans le collège électoral de Quimper/Fouesnant.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901706-20260413-DE2126-DE

L'ensemble des représentants communaux de ce collège électoral procéderont à l'élection de 10 délégués titulaires et de 10 délégués suppléants. Au SDEF lors d'une réunion du collège électoral de Quimper/Fouesnant. Dès que les 10 collèges électoraux se seront réunis pour désigner leurs représentants au comité du SDEF, il sera procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents.

Les comités territoriaux se réunissent à minima 2 fois par an (début et fin d'année). Selon les besoins, les réunions peuvent être plus nombreuses.

Il est proposé les représentants suivants :

- Titulaires : Yvon TROADEC et Natacha DEZILLES
- Suppléants : Iwan LE CLECH et Jérôme LECOMPTE

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

➢ **Approuve** la désignation des 2 représentants titulaires et des 2 représentants suppléants au SDEF comme proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Plomelin, le 13 avril 2026

Le Maire,
Benjamin MAUCCI




Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte par transmission au contrôle de légalité et publication. Cet acte, s'il est contesté dans un délai de deux mois, peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité municipale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes.